

ORDRE DU JOUR

DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU MARDI 14 NOVEMBRE À 19 H 30, TENUE AU 136 ROUTE 222, RACINE

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET PRÉSENCES

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. RÈGLEMENTS

3.1 Avis de motion du règlement n°377-11-2023 visant à modifier le règlement de zonage numéro 123-12-2006 dans le but d'intégrer des dispositions pour une cohabitation harmonieuse avec les activités minières sur le territoire

3.2 Avis de motion du règlement no378-11-2023 visant à modifier le règlement de zonage numéro 123-12-2006 dans le but d'assurer la conformité du règlement de zonage au schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC du Val-Saint-François

3.3 Avis de motion du règlement no379-11-2023 visant à modifier le règlement numéro 122-12-2006 d'assurer la conformité du plan d'urbanisme au schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC du Val-Saint-François

4. RÉOLUTIONS

4.1 Décret de l'endroit où siège le conseil municipal de la Municipalité de Racine – École primaire Notre-Dame-de-Monjoie – 138 route 222

4.2 Renouvellement de l'entente de service de transport adapte (Trans-Appel)

4.3 Attribution de contrat - Collecte, transport et enfouissement des matières résiduelles

4.4 Offre de services – Accompagnement en sécurité civile – Autorisation de signature

5. PÉRIODE DE QUESTIONS ET DE DISCUSSIONS (30 MINUTES MAXIMUM)

6. LEVÉE DE LA SÉANCE